Objectifs

- Connaître le mécanisme des retraites de base et complémentaire
- Comprendre les effets des perspectives d'évolution de ces régimes sur l'emploi des seniors dans l'entreprise (prise en compte des négociations sur l'avenir des retraites complémentaires)
- Appréhender l'ensemble des dispositifs nécessaires à gérer l'emploi, l'employabilité, la carrière et la fin de carrière des seniors

Public

Dirigeant, DRH, Responsable RH ; Responsable recrutement, Responsable formation, Juriste en droit social, Assistant(e) RH

Pré-requis

Gérer des dossiers de retraite

Programme

Module 1 : Les mécanismes des retraites de base et complémentaire

1/ Le régime de base de la sécurité sociale : Calcul de la retraite ; notions de « trimestres » ; salaire annuel moyen ; majorations ; surcote ; abattements ; conditions de départs ; charges sur les pensions ; les pensions de réversion.

2/ Les régimes de retraite complémentaire : calcul de la retraite complémentaire ; détermination des points de retraite ; majorations et abattements ; conditions de départs ; charges sur les retraites complémentaires ; pensions de réversion.

3/ L'évolution des régimes complémentaires Agirc-Arrco : bonus/malus sur les retraites complémentaires applicables au 1er janvier 2019.

4/ Fusion des régimes Agirc-Arrco : impact sur les cotisations et les points de retraite.

Module 2 : La retraite du salarié

5/ Les dispositifs de maintien ou de retour dans l'emploi : cumul emploi/retraite, retraite progressive, surcote, temps partiel…

6/ Le départ en retraite : procédures de départ volontaire à la retraite ou de mise à la retraite, mon- tant des indemnités ; départ anticipé à la retraite.

7/ Les départs anticipés d'un commun accord entre l'entreprise et le salarié : mesurer les conséquences sur leurs retraites et leur garantie d'assurance chômage (rupture conventionnelle homologuée, rupture conventionnelle collective ou congés de mobilité et assurance chômage).

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 599€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 649€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée de 09h00 à 17h30, soit 7 heures de formation

Intervenant(s)

Astrid FEUILLET, Christophe Torczynowicz,

Date(s)

SESSION 1

22 Mar 2024 9:00 / 17:30

SESSION 2

05 Juil 2024 9:00 / 17:30

SESSION 3

13 Sep 2024 9:00 / 17:30

Objectifs

- Connaître le mécanisme des retraites de base et complémentaire
- Comprendre les effets des perspectives d'évolution de ces régimes sur l'emploi des seniors dans l'entreprise (prise en compte des négociations sur l'avenir des retraites complémentaires)
- Appréhender l'ensemble des dispositifs nécessaires à gérer l'emploi, l'employabilité, la carrière et la fin de carrière des seniors

Public

Dirigeant, DRH, Responsable RH ; Responsable recrutement, Responsable formation, Juriste en droit social, Assistant(e) RH

Pré-requis

Gérer des dossiers de retraite

Programme

Module 1 : Les mécanismes des retraites de base et complémentaire

1/ Le régime de base de la sécurité sociale : Calcul de la retraite ; notions de « trimestres » ; salaire annuel moyen ; majorations ; surcote ; abattements ; conditions de départs ; charges sur les pensions ; les pensions de réversion.

2/ Les régimes de retraite complémentaire : calcul de la retraite complémentaire ; détermination des points de retraite ; majorations et abattements ; conditions de départs ; charges sur les retraites complémentaires ; pensions de réversion.

3/ L'évolution des régimes complémentaires Agirc-Arrco : bonus/malus sur les retraites complémentaires applicables au 1er janvier 2019.

4/ Fusion des régimes Agirc-Arrco : impact sur les cotisations et les points de retraite.

Module 2 : La retraite du salarié

5/ Les dispositifs de maintien ou de retour dans l'emploi : cumul emploi/retraite, retraite progressive, surcote, temps partiel...

6/ Le départ en retraite : procédures de départ volontaire à la retraite ou de mise à la retraite, mon- tant des indemnités ; départ anticipé à la retraite.

7/ Les départs anticipés d'un commun accord entre l'entreprise et le salarié : mesurer les conséquences sur leurs retraites et leur garantie d'assurance chômage (rupture conventionnelle homologuée, rupture conventionnelle collective ou congés de mobilité et assurance chômage).

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 599€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 649€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée de 09h00 à 17h30, soit 7 heures de formation

Intervenant(s)

Astrid FEUILLET, Christophe Torczynowicz,

Date(s)

SESSION 1

22 Mar 2024 9:00 / 17:30

SESSION 2

05 Juil 2024 9:00 / 17:30

SESSION 3

13 Sep 2024 9:00 / 17:30

Objectifs

- Connaître le mécanisme des retraites de base et complémentaire
- Comprendre les effets des perspectives d'évolution de ces régimes sur l'emploi des seniors dans l'entreprise (prise en compte des négociations sur l'avenir des retraites complémentaires)
- Appréhender l'ensemble des dispositifs nécessaires à gérer l'emploi, l'employabilité, la carrière et la fin de carrière des seniors

Public

Dirigeant, DRH, Responsable RH ; Responsable recrutement, Responsable formation, Juriste en droit social, Assistant(e) RH

Pré-requis

Gérer des dossiers de retraite

Programme

Module 1 : Les mécanismes des retraites de base et complémentaire

1/ Le régime de base de la sécurité sociale : Calcul de la retraite ; notions de « trimestres » ; salaire annuel moyen ; majorations ; surcote ; abattements ; conditions de départs ; charges sur les pensions ; les pensions de réversion.

2/ Les régimes de retraite complémentaire : calcul de la retraite complémentaire ; détermination des points de retraite ; majorations et abattements ; conditions de départs ; charges sur les retraites complémentaires ; pensions de réversion.

3/ L'évolution des régimes complémentaires Agirc-Arrco : bonus/malus sur les retraites complémentaires applicables au 1er janvier 2019.

4/ Fusion des régimes Agirc-Arrco : impact sur les cotisations et les points de retraite.

Module 2 : La retraite du salarié

5/ Les dispositifs de maintien ou de retour dans l'emploi : cumul emploi/retraite, retraite progressive, surcote, temps partiel...

6/ Le départ en retraite : procédures de départ volontaire à la retraite ou de mise à la retraite, mon- tant des indemnités ; départ anticipé à la retraite.

7/ Les départs anticipés d'un commun accord entre l'entreprise et le salarié : mesurer les conséquences sur leurs retraites et leur garantie d'assurance chômage (rupture conventionnelle homologuée, rupture conventionnelle collective ou congés de mobilité et assurance chômage).

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 599€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 649€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée de 09h00 à 17h30, soit 7 heures de formation

Intervenant(s)

Astrid FEUILLET, Christophe Torczynowicz,

Date(s)

SESSION 1

22 Mar 2024 9:00 / 17:30

SESSION 2

05 Juil 2024 9:00 / 17:30

SESSION 3

13 Sep 2024 9:00 / 17:30